

18 ET 19 AVRIL 2026



TOUR DE LA CÔTE DE GRANIT ROSE

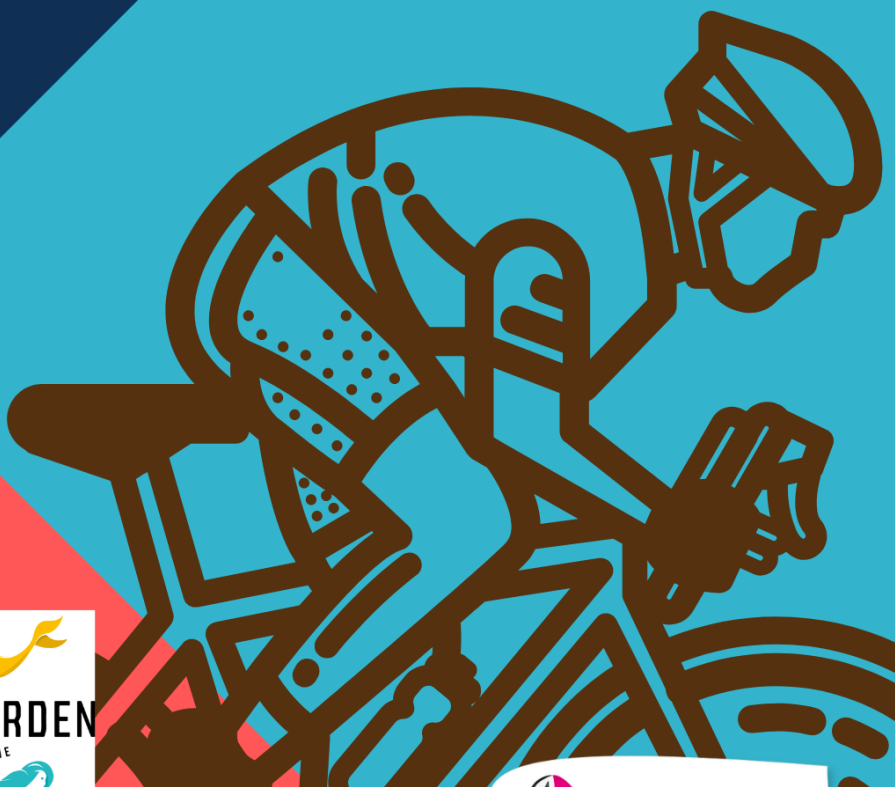
SOUVENIR THOMAS LE DENMAT

PLEUMEUR-BODOU
TRÉBEURDEN - PERROS-GUIREC

U17 MIXTE & U19 FILLES

2 étapes en circuit et
1 contre-la-montre par équipe

Buvette sur place
Entrée gratuite
Infos : www.tcgr.fr



www.perros-guirec.bzh





GUIDE TECHNIQUE

TOUR DE LA CÔTE DE GRANIT ROSE

Souvenir Thomas LE DENMAT

U17 Mixte et U19 Filles

18 & 19 avril 2026

OFFICIELS

ORGANISATION GENERALE

Directeur de l'organisation et responsable du dossier technique
Xavier ROPARTZ - +33 6 25 21 60 11

ORGANISATION TECHNIQUE

Contrôle technique : Team Côte de Granit Rose
Voiture ouvreuse : TCGR
Photo Finish : Lionel CARADEC
Classements : Lionel CARADEC
Informatique : TCGR Lucie LEENAERT
Camion balai : TCGR Jacky GAIGNARD
Responsable zone départ CLM : Hervé PRUDHOMME

ANIMATION

Animateur : Philippe LEMAIRE
Responsable Protocole : TCGR Lucie LEENAERT

COLLEGE DES ARBITRES CIRCUIT

Président du jury : Aurélie LORINQUER
Arbitres titulaires : Lucie LEENAERT - Patrick MICHAUX

SERVICE MEDICAL CIRCUIT

Secouristes :
Laurenn THOS - Karine CHIPAULT – Amélie CHIPAULT

COLLEGE DES ARBITRES CLM

Président du jury :
Arbitre titulaire 1 :
Arbitre titulaire 2 :
Juge à l'arrivée :
Arbitre chrono 1 :
Arbitre moto 1 :
Arbitre moto 2 :

SECURITE CLM

18 Motos sécurités : AMS22

SERVICE MEDICAL CLM

Médecin : Dr HEMON
Ambulance : Croix Rouge Saint Brieuc

HOPITAL

Centre Hospitalier Pierre Le Damany – LANNION
Rue Kergomar 22300 LANNION
Standard : +33 2 96 05 71 11

TEAM CÔTE DE GRANIT ROSE

Responsable permanence : Olivier TASSEL et Jacky GAIGNARD
Responsable restauration : Karine CHIPAULT
Responsable buvette : Céline PROVOST & Laurenn THOS

PARTENAIRES PUBLICS



PARTENAIRES PRIVES



REGLEMENT

ARTICLE 1 : ORGANISATION GENERALE

L'épreuve "Tour de la Côte de Granit Rose U17" est organisée par le Team Côte de Granit Rose sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme. Elle se déroule le samedi 18 et le dimanche 19 Avril 2026 et est réservée aux coureurs U17 mixte et U19 filles.

ARTICLE 2 : ETAPES

1ère étape (Pleumeur-Bodou) : circuit (8 tours * 6.6km) = 52.8 km. Départ 14h35.

2ème étape (Trébeurden) : CLM par équipe (9.9km). Premier départ 9h30.

3ème étape (Perros-Guirec) : circuit (8 tours * 6km) = 48 km. Départ 14h35.

ARTICLE 3 : PARTICIPATION

Cette épreuve sera disputée par un maximum de 16 équipes de 4 à 5 coureurs (dont 3 minimum du même club) sur invitation (**Renseignements et candidature auprès de Xavier ROPARTZ - 06 25 21 60 11 – ropartzx@yahoo.fr à effectuer avant le 15/02/2026**). Ces équipes seront soit de clubs, soit d'ententes entre clubs selon les règlements en vigueur. Les coureurs d'une même équipe devront porter le même maillot.

ARTICLE 4 : INSCRIPTION

Les frais d'inscription sont de 250 euros et comprennent une aide à l'organisation + 7 repas dimanche midi + les dossards offerts + les plaques de cadres offertes aux couleurs du TourCGR U17. Vous devrez vous acquitter de ce règlement à la confirmation de votre participation. Vous pourrez ensuite effectuer les engagements de votre équipe (qui restent à votre charge) sur cicleweb à partir du 31 mars et jusqu'au mardi 14 avril au plus tard. L'hébergement et les repas autres que ceux du dimanche midi sont gérés par les clubs/ententes.

Chèque à l'ordre du « TCGR » et à envoyer par courrier à Hervé PRUDHOMME au 32T route de Trébeurden 22560 PLEUMEUR-BODOU ou Virement à effectuer sur le compte bancaire du TCGR Organisations (RIB 12206 04500 56003980745 09 ou IBAN FR76 1220 6045 0056 0039 8074 509 BIC AGRIFRPP822) en précisant le nom de votre « club/entente » ainsi que « U17 ».

ARTICLE 5 : PERMANENCE ET REUNIONS DES DIRECTEURS SPORTIFS

- Samedi 18/04 11H30 - 13H : Remise des plaques de cadre et des dossards. Mairie de PLEUMEUR-BODOU.
- Samedi 18/04 13H : Réunion des directeurs sportifs. Mairie de PLEUMEUR-BODOU.
- Dimanche 19/04 13H : Réunion des directeurs sportifs. Espace Rouzic à PERROS-GUIREC.

ARTICLE 6 : IDENTIFICATION DES COUREURS

Les dossards et plaques de cadre seront fournis par l'organisation contre présentation des licences (DS et coureurs) à la permanence. Les coureurs auront obligation de porter la plaque de cadre et deux dossards sauf pour l'épreuve du contre-la-montre par équipe où un seul dossard (centré ou à droite) sera autorisé. Les plaques de cadre et les dossards sont offerts par l'organisation et à conserver.

ARTICLE 7 : PRESENTATION DES EQUIPES ET EMARGEMENT

Tous les coureurs et directeurs sportifs devront être présents pour la présentation des équipes le samedi 18 avril au podium de départ entre 13h15 et 14h et le dimanche 19 avril au podium de départ entre 13h15 et 14h. Signature des coureurs avant chaque départ. Présence obligatoire de l'équipe complète et en tenue. Présentation de la licence signée uniquement le 1er jour.

ARTICLE 8 : RAVITAILLEMENT et DECHETS

Le ravitaillement pourra s'effectuer à partir du KMO et jusqu'à l'arrivée de la 1ère étape et de la 3ème étape.

A noter qu'il ne sera toléré aucun jet de déchets sur la chaussée sous peine de sanction. Merci de les mettre dans vos poches.

ARTICLE 9 : DISPOSITIONS GENERALES

Les épreuves se dérouleront dans le respect de l'arrêté préfectoral. L'organisation se dégage de toute responsabilité en cas de non-respect de cet arrêté.

ARTICLE 10 : CLASSEMENTS

Classement Individuel au temps (Maillot Jaune)

Il sera attribué au meilleur temps au cumul des résultats. Il s'obtient par l'attribution des temps enregistrés par le chronométreur officiel.

Classement Contre-la-montre par équipes

Le temps est retenu sur le 3^{ème} coureur. Le temps réel de l'équipe sera pris en compte pour le classement général individuel. Pour les coureurs distancés par leur équipe, leur temps individuel sera pris en compte pour le classement général individuel.

Classement U17 1^{ère} année (Maillot Blanc)

Il sera attribué au coureur U17 1^{ère} année, au meilleur temps au cumul des résultats. Il s'obtient par l'attribution des temps enregistrés par le chronométreur officiel.

Classement Combiné 1 (Maillot Vert à pois blanc) / Combiné 2 (Maillot Blanc à pois vert)

Pour chaque classement Combiné 1/Combiné 2, les points seront attribués de la façon suivante :

Place	1er	2ème	3ème	4ème
Points	4	3	2	1

Liste des classements Combiné 1/Combiné 2 :

		Combiné 1	Combiné 2
1ère étape	1er classement	KM 13.2	KM 19.8
	2ème classement	KM 26.4	KM 33
	3ème classement	KM 39.6	KM 46.2
3ème étape	1er classement	KM 12	KM 18
	2ème classement	KM 24	KM 30
	3ème classement	KM 36	KM 42

En cas d'égalité de points au classement général Combiné 1/Combiné 2, les coureurs seront départagés par le nombre de 1^{ère} place lors des sprints les concernant puis le classement général au temps.

Classement Féminines (Maillot Rose)

Il sera attribué à la 1^{ère} féminine U17 ou U19, au meilleur temps au cumul des résultats. Il s'obtient par l'attribution des temps enregistrés par le chronométreur officiel.

Les classements après chaque étape ainsi que les horaires de départ du contre-la-montre du dimanche matin seront visibles sur le site internet www.tcgr.fr à partir de 21h.

ARTICLE 11 : CONTRE-LA-MONTRE PAR EQUIPES

Les départs seront donnés toutes les 2 minutes. Premier départ à 9h30. L'ordre de départ du contre-la-montre par équipes sera l'ordre inverse du classement général individuel. Ouverture devant chaque équipe par 1 moto AMS22 et chaque équipe sera suivie par son véhicule de dépannage. Conformément à la réglementation, seuls les vélos de route classiques seront autorisés. Les roues pleines, les prolongateurs de guidon et les casques de chrono ne seront pas autorisés. Les mégaphones et les oreillettes seront autorisées sur cette 2^{ème} étape.

ARTICLE 12 : REPAS DU DIMANCHE MIDI

Lieu : Espace ROUZIC – Rue Pierre Simon de Laplace – 22700 PERROS-GUIREC

Premier service 10h30-11h30 : Equipes coureurs. **Aucune équipe ne sera acceptée après 11h30.**

Deuxième service : 11h30-12h30 : Sécurité et Officiels. **Aucune personne ne sera acceptée après 12h30.**

ARTICLE 13 : ASSISTANCE TECHNIQUE

Pour les étapes 1 et 3 en circuit, les véhicules suiveurs ne seront pas autorisés derrière le peloton. Le dépannage sera assuré par les clubs au podium. Il n'y aura pas de tour sur crevaillon.

ARTICLE 14 : DELAI DE MISE HORS COURSE

Le président de jury sera le seul décideur en fonction de l'évolution de l'épreuve.

ARTICLE 15 : CONTROLE ANTIDOPAGE

La réglementation antidopage de la FFC sera appliquée. Les directeurs sportifs devront prendre connaissance des éventuels contrôles de leurs coureurs avant de quitter le circuit.

ARTICLE 16 : PENALITES

Le barème des pénalités de la FFC est le seul applicable.

ARTICLE 17 : CEREMONIE PROTOCOLAIRE

Les équipes bénéficiant d'un classement devront se rendre au podium dans les 10 minutes suivant l'arrivée pour participer à la cérémonie protocolaire et cela en tenue de course. Pour la 2ème étape, la cérémonie protocolaire s'effectuera à 10h30 au podium d'arrivée.

Devront être présents lors de cette cérémonie :

1ère étape : les 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} de l'étape, porteurs maillots jaune, blanc, vert à pois blanc, blanc à pois vert, rose

2ème étape : 1ère équipe de l'étape, porteurs maillots jaune, blanc, vert à pois blanc, blanc à pois vert, rose

3ème étape : les 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} de l'étape

Les maillots sont acquis à chaque étape. Il ne pourra y avoir de cumul de maillots à l'issue de la 1^{ère} et de la 2^{ème} étape. Si un coureur a déjà un maillot, c'est le second qui viendra au protocole pour recevoir le maillot, l'ordre prépondérant des maillots étant établi comme suit : 1 – Général au temps, 2 – Combiné 1, 3 – Combiné 2, 4 – U17 1^{ère} année, 5 – Féminines

La remise finale des récompenses se fera le **dimanche 19 avril à 18h** à l'Espace Rouzic à Perros-Guirec. Devront être présents lors de cette cérémonie : les 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} équipe du classement général final, les porteurs des maillots jaune, blanc, vert à pois blanc, blanc à pois vert, rose. **Les leaders devront impérativement porter leur maillot** et chaque compétiteur devra porter impérativement sa tenue de cycliste.

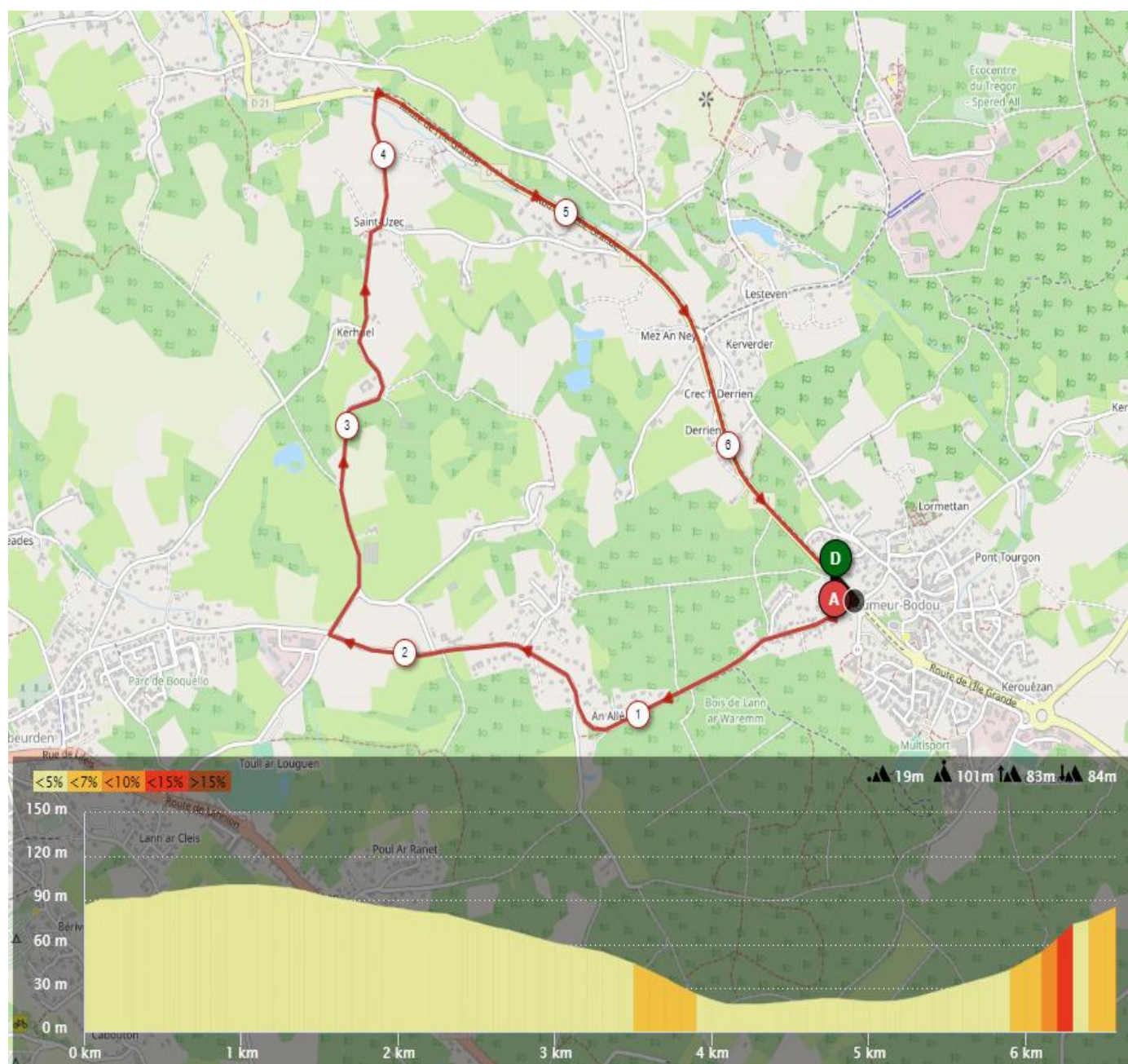
A l'issue de la 3^{ème} étape (classement général final), les maillots prévus pour les différents classements sont cumulables.

1^{ère} Etape en circuit – Pleumeur-Bodou – Samedi 18/04

DEROULEMENT DE LA JOURNEE

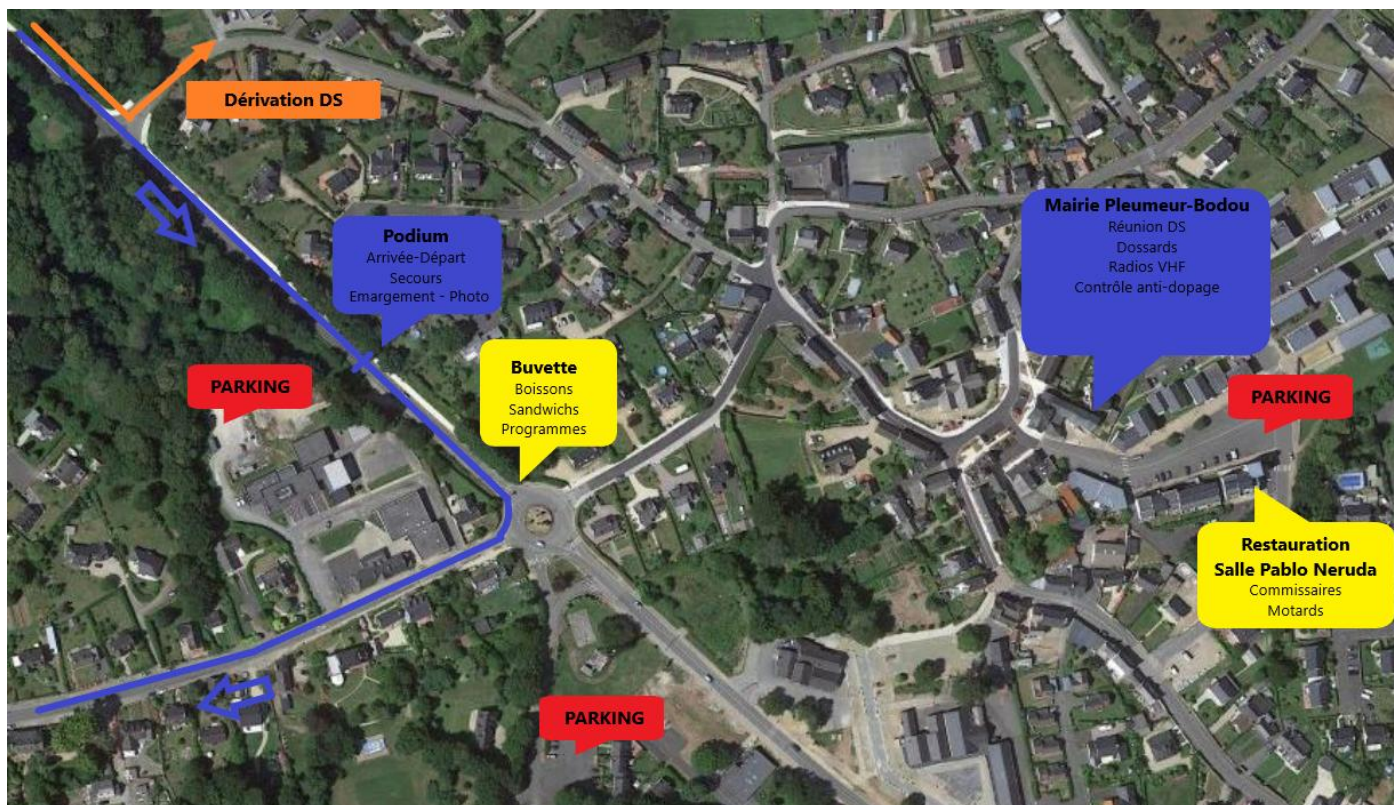
10h00	RECEPTION DU JURY DES ARBITRES	Mairie de PLEUMEUR-BODOU
10h15	VISITE DU CIRCUIT	Par LE JURY DES ARBITRES
11h00	OUVERTURE DE LA PERMANENCE	Salle du conseil - Mairie de PLEUMEUR-BODOU
11h30	REMISE DES PLAQUES DE CADRE	Salle du conseil - Mairie de PLEUMEUR-BODOU
13h	ET DES DOSSARDS	
13h	REUNION DES DIRECTEURS SPORTIFS	Salle du conseil - Mairie de PLEUMEUR-BODOU
13H15	EMARGEMENTS DES COUREURS	PODIUM DEPART - D21 – Route de l’Ile Grande
14H		
13H15	PRESENTATION DES EQUIPES	PODIUM DEPART - D21 – Route de l’Ile Grande
14H		
14H30	MISE EN PLACE DES VEHICULES	PODIUM DEPART - D21 – Route de l’Ile Grande
14H30	APPEL DES CONCURENTS	PODIUM DEPART - D21 – Route de l’Ile Grande
14H35	DEPART REEL	PODIUM DEPART - D21 – Route de l’Ile Grande
16H10	ARRIVEE PREVUE	PODIUM DEPART - D21 – Route de l’Ile Grande
16H20	CEREMONIE PROTOCOLAIRE	PODIUM DEPART - D21 – Route de l’Ile Grande
	REUNION DU JURY DES ARBITRES	Salle du conseil - Mairie de PLEUMEUR-BODOU
	CONTROLE ANTIDOPAGE	Mairie de PLEUMEUR-BODOU

1^{ère} Etape en circuit – Pleumeur-Bodou – Samedi 18/04



1^{ère} Etape en circuit - Pleumeur-Bodou - Itinéraire/Horaire – 8 tours

KM		ITINERAIRE
Parcourus	A parcourir	
0	6,6	D21, 22560 Pleumeur-Bodou/Prendre la direction sud-est sur Le Bourg
0,1	6,5	Au rond-point, prendre la 1 ^{re} sortie sur Rte de Trébeurden/D6 en direction de Trébeurden
2,3	4,3	Prendre à droite sur Chem. de Saint-Uzec
3,8	2,8	Tourner à gauche
4,2	2,4	Prendre à droite sur Rte de l'Île Grande/D21
6,6	0	D21, 22560 Pleumeur-Bodou



2^{ème} Etape CLM/Equipe – Trébeurden – Dimanche 19/04

DEROULEMENT DE LA MATINEE

8H30 PREMIER DEPART Open123

Traverse du Menhir – TREBEURDEN

9H30 PREMIER DEPART U17

Traverse du Menhir - TREBEURDEN

EMARGEMENTS DES COUREURS

Traverse du Menhir - TREBEURDEN

10H30 CEREMONIE PROTOCOLAIRE

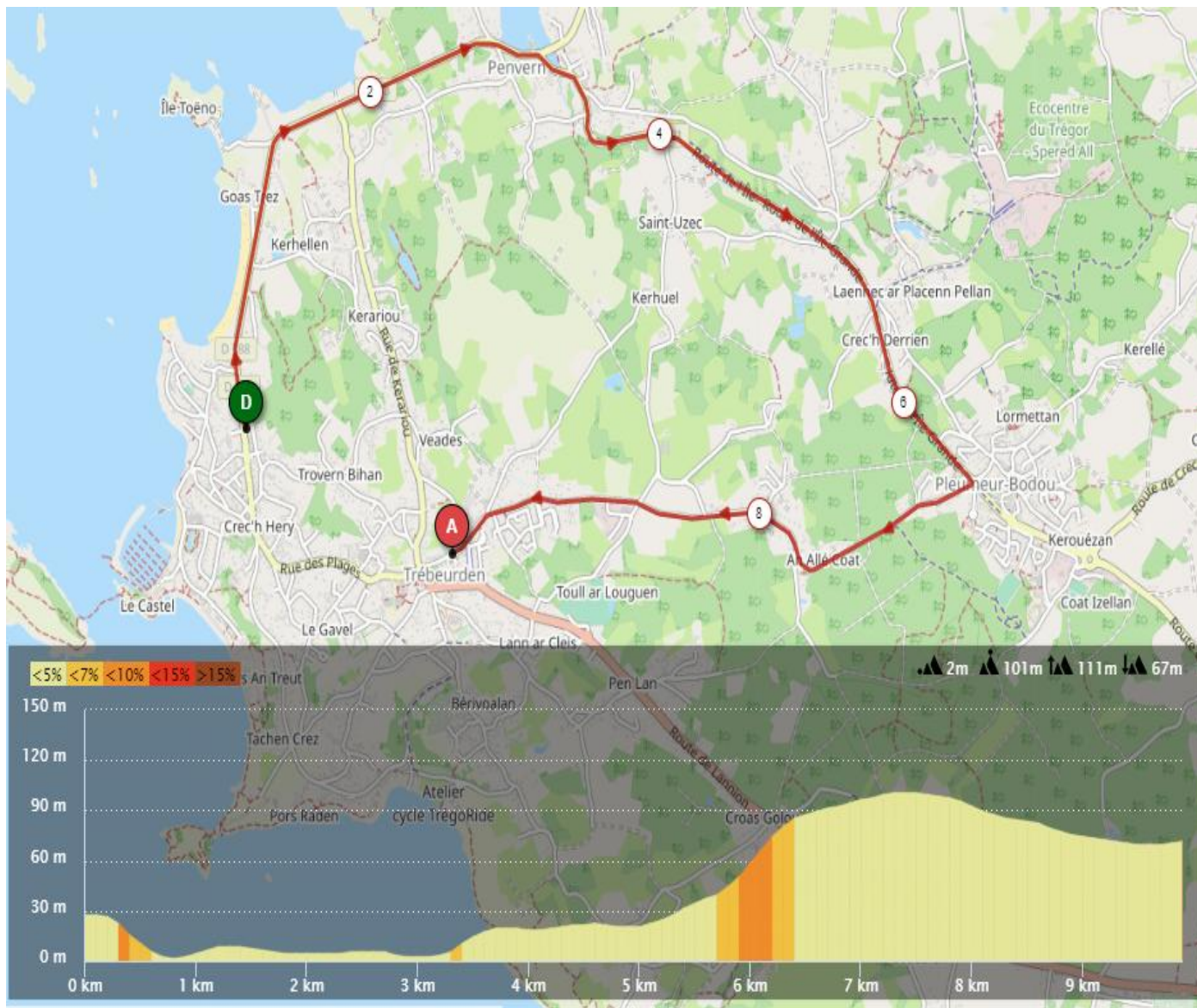
PODIUM ARRIVEE – D6 Rue du Pouldu – TREBEURDEN

CONTROLE ANTIDOPAGE

PODIUM ARRIVEE – D6 Rue du Pouldu – TREBEURDEN

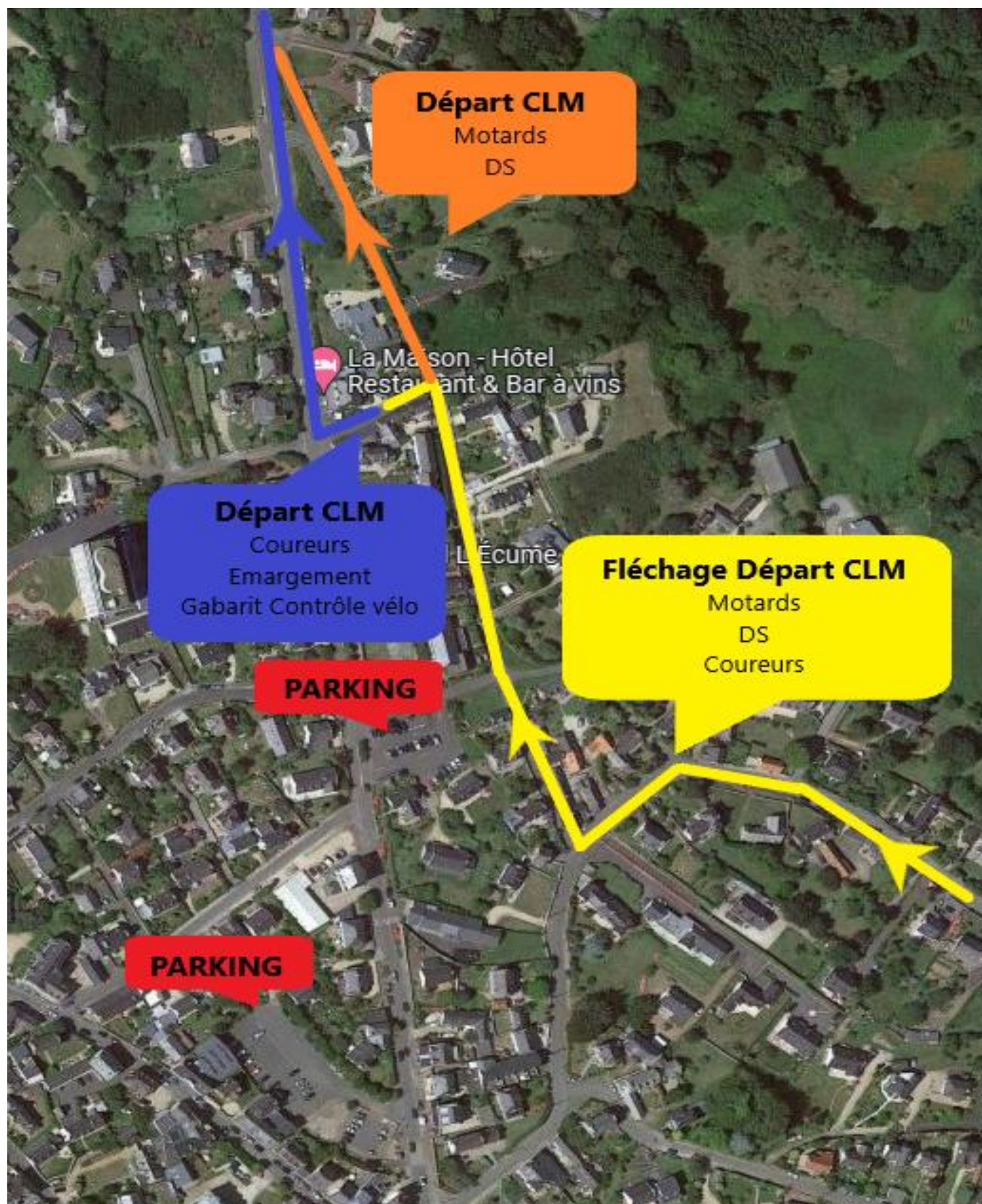
2^{ème} Etape CLM/Equipe – Trébeurden – Dimanche 19/04

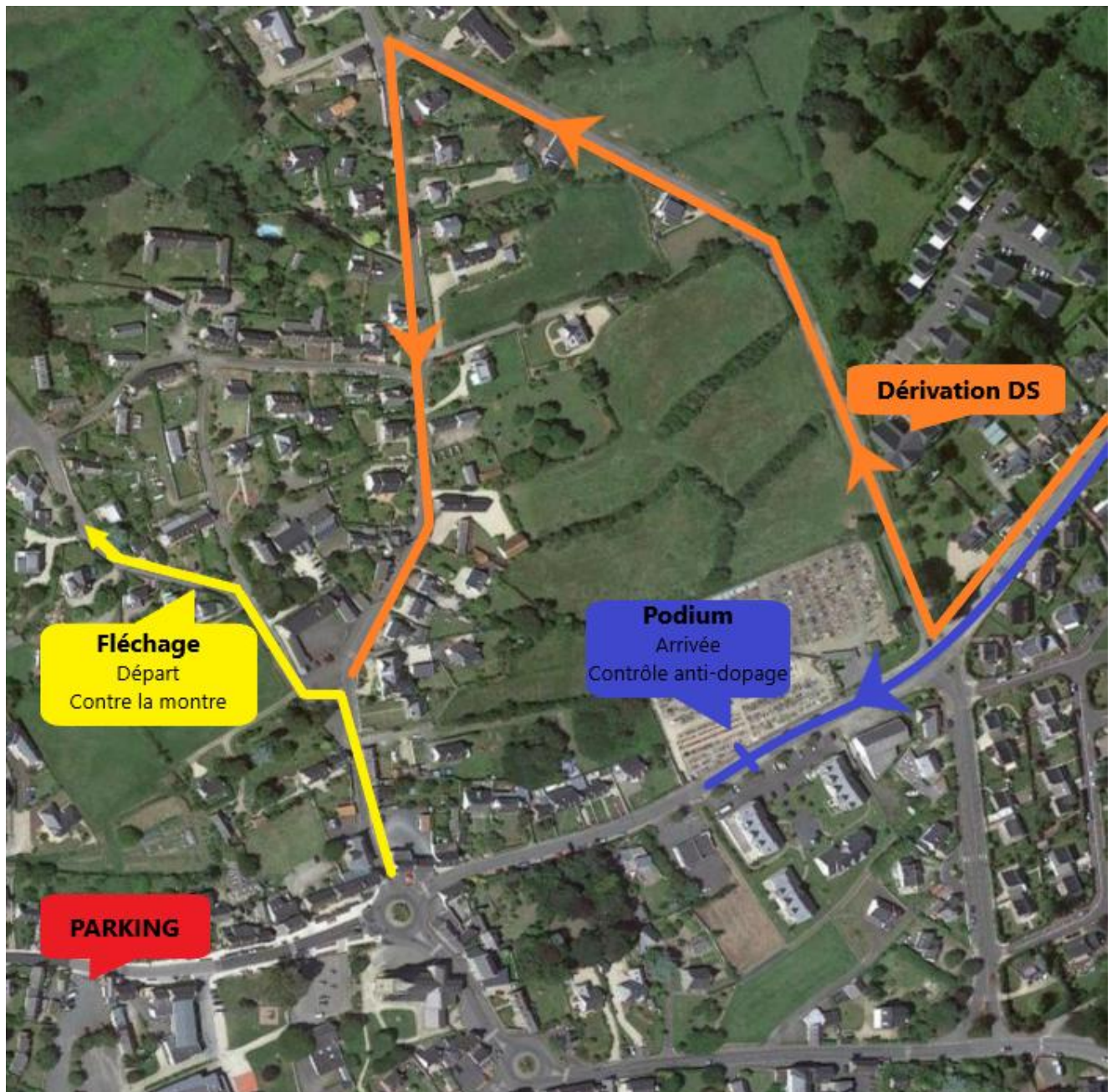
Sécurité aux carrefours assurée par des signaleurs
Ouverture devant chaque équipe par 1 moto AMS22
Chaque équipe suivie par une voiture de club avec DS et mécano
Secours en cas de chute assurés par 1 médecin, 1 ambulance, et 4 secouristes



2^{ème} Etape CLM/Equipe – Trébeurden – Itinéraire/Horaire – 1t

KM		ITINERAIRE
Parcourus	A parcourir	
0	9,9	Traverse du Menhir 22343 Trébeurden
0	9,9	Tourner à droite au 1er croisement et continuer sur Cor de Goas Treiz/D788
3	6,9	Prendre à droite sur Rue de Penvern/D21 (panneaux vers Pleumeur-Bodou/Lannion)
6,5	3,4	Au rond-point, prendre la 1re sortie sur Rte de Trébeurden/D6 en direction de Trébeurden
9,9	0	22 Rte de Pleumeur-Bodou 22343 Trébeurden





3^{ème} Etape en circuit – Perros-Guirec – Dimanche 19/04

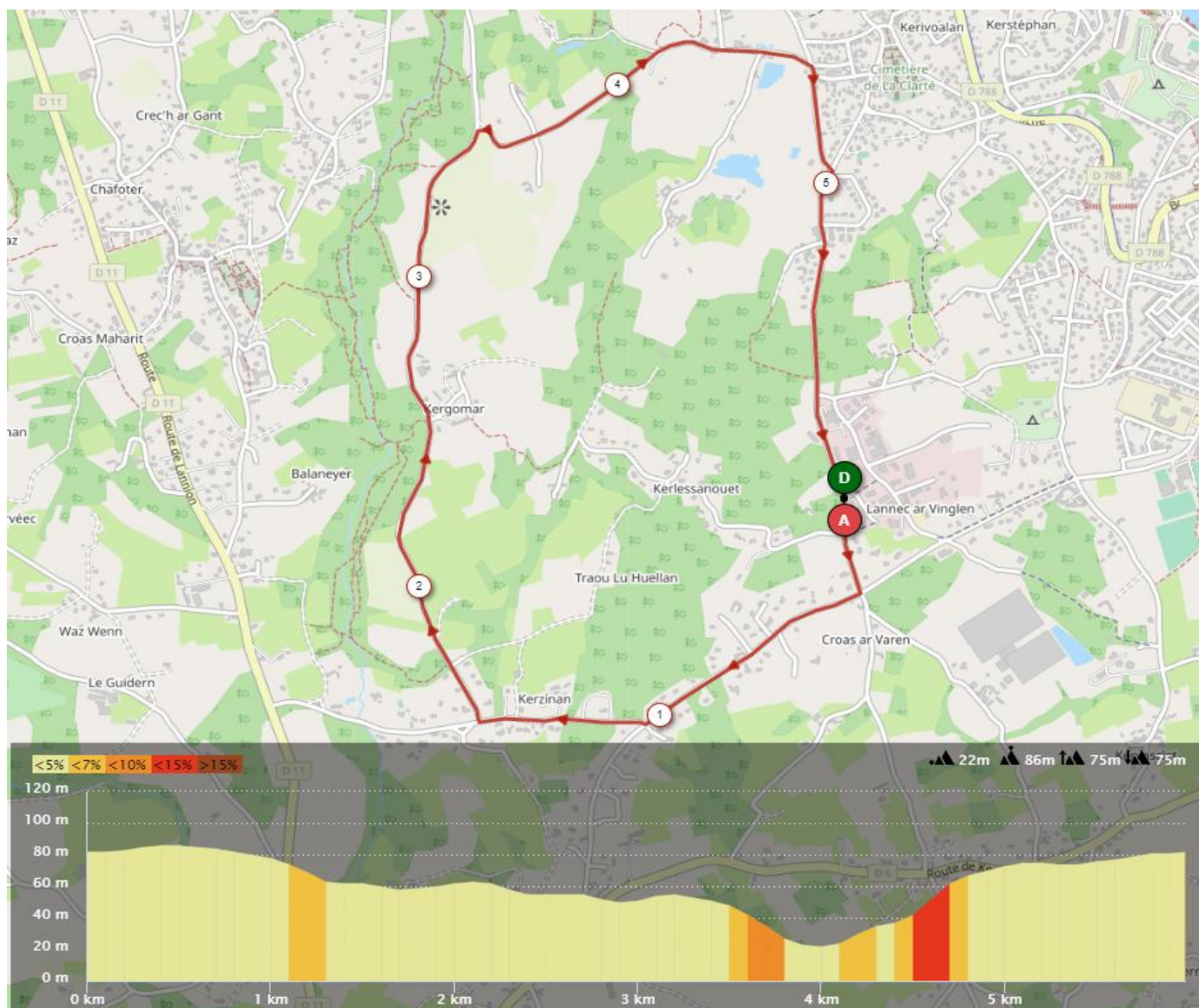
DEROULEMENT DE LA JOURNEE

10H30	DEJEUNER DES COUREURS	Espace ROUZIC – Rue Pierre Simon de Laplace - PERROS-G.
11H30	DEJEUNER DES OFFICIELS ET SUIVEURS	Espace ROUZIC – Rue Pierre Simon de Laplace - PERROS-G.
13h	REUNION DES DIRECTEURS SPORTIFS	Espace ROUZIC – Rue Pierre Simon de Laplace - PERROS-G.
13H15 14H	EMARGEMENTS DES COUREURS	PODIUM DEPART - Rue de Pleumeur-Bodou - PERROS-G.
13H15 14H	PRESENTATION DES EQUIPES	PODIUM DEPART - Rue de Pleumeur-Bodou - PERROS-G.
14H30	MISE EN PLACE DES VEHICULES	PODIUM DEPART - Rue de Pleumeur-Bodou - PERROS-G.
14H30	APPEL DES CONCURENTS	PODIUM DEPART - Rue de Pleumeur-Bodou - PERROS-G.
14H35	DEPART REEL	PODIUM DEPART - Rue de Pleumeur-Bodou - PERROS-G.
16H00	ARRIVEE PREVUE	PODIUM DEPART - Rue de Pleumeur-Bodou - PERROS-G.
16H10	CEREMONIE PROTOCOLAIRE	PODIUM DEPART - Rue de Pleumeur-Bodou - PERROS-G.
	REUNION DU JURY DES ARBITRES	Espace ROUZIC – Rue Pierre Simon de Laplace - PERROS-G.
	CONTROLE ANTIDOPAGE	Espace ROUZIC – Rue Pierre Simon de Laplace - PERROS-G.

3^{ème} Etape en circuit – Perros-Guirec – Itinéraire/Horaire – 8 tours

KM		ITINERAIRE
Parcours	A parcourir	
0	6	185 Rue de Pleumeur 22700 Perros-Guirec/ Prendre vers Rte de Pleumeur Bodou
0,3	5,7	Prendre à droite sur Rte de Pleumeur Bodou
1	5	Prendre à droite sur Rte de Kerzinan
1,5	4,5	Prendre à droite sur Rte de Kergomar
3,5	2,5	Tourner à droite à Rte de Randreus
4,4	1,6	Continuer sur Rue des Carrières
4,7	1,3	Prendre à droite sur Rue de la Vallée
5	1	Prendre à droite sur Rue de Pleumeur la Clarté
6	0	185 Rue de Pleumeur 22700 Perros-Guirec

3^{ème} Etape en circuit – Perros-Guirec



Zone Départ - Arrivée Perros-Guirec

